

## **Conséquences du chômage pour le salarié du Québec** **Consequences of Unemployment**

Gérald Fortin, M.-Adélarde Tremblay et Marc Laplante

Volume 16, numéro 3, juillet 1961

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1021787ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1021787ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Fortin, G., Tremblay, M.-A. & Laplante, M. (1961). Conséquences du chômage pour le salarié du Québec / Consequences of Unemployment. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 16(3), 289–314.  
<https://doi.org/10.7202/1021787ar>

Résumé de l'article

Après avoir explicité la méthodologie de l'étude et le mode d'approche particulier par lequel ils ont analysé le chômage, les auteurs consacrent une première partie de leur travail à l'analyse de la distribution géographique des chômeurs et à la mise en relation de ce phénomène avec des facteurs tels que l'instruction et la qualification du chef de famille. La seconde partie traite principalement des conséquences du chômage sur les niveaux de vie, la sécurité, les besoins et les aspirations de la famille du salarié.

Cet article fait partie d'une étude plus vaste sur les conditions de vie des travailleurs salariées de la Province de Québec. Cette étude est entreprise par le Centre de Recherches sociales de l'Université Laval, en collaboration avec la Fédération des Caisses Populaires Desjardins et l'Assurance-Vie Des jardins.

# Conséquences du chômage pour le salarié du Québec.

Gérald Fortin, M.-Adélarde Tremblay et Marc Laplante

*Après avoir explicité la méthodologie de l'étude et le mode d'approche particulier par lequel ils ont analysé le chômage, les auteurs consacrent une première partie de leur travail à l'analyse de la distribution géographique des chômeurs et à la mise en relation de ce phénomène avec des facteurs tels que l'instruction et la qualification du chef de famille. La seconde partie traite principalement des conséquences du chômage sur les niveaux de vie, la sécurité, les besoins et les aspirations de la famille du salarié.<sup>1</sup>*

## 1—Méthodologie de l'étude et mode d'approche

Le chômage est un phénomène qui a surtout été analysé en termes macro-économiques. Les études les plus courantes s'appliquent à déterminer l'importance du nombre des chômeurs par rapport à la main-d'oeuvre totale et cherchent à définir les principales causes de l'accroissement de leur proportion. Il ne s'agit pas de sous-estimer l'importance de cette approche; elle doit être cependant complétée par l'analyse systématique des aspects micro-économiques et sociologiques. Ces facteurs, pourtant d'une grande importance pour la planification économique, n'ont pas suffisamment retenu l'attention des chercheurs. Mentionnons, en particulier, la distribution régionale et les conséquences socio-économiques du chômage. L'étude des conditions de vie n'est pas centrée sur le chômage en tant que tel, mais plutôt sur la structure du

FORTIN, GÉRALD, B.A., M.S.Sc., Ph.D. (Sociologie) Professeur auxiliaire à la Faculté des Sciences Sociales de l'Université Laval.

TREMBLAY, M.-ADÉLARD, B.A., L.S.A., M.S.Sc., Ph.D. (Anthropologie) Professeur agrégé à la Faculté des Sciences Sociales de l'Université Laval.

LAPLANTE, MARC, B.A., M.S.Sc. (Sociologie) Assistant en Recherche, Centre de Recherches sociales de l'Université Laval.

(1) Cet article fait partie d'une étude plus vaste sur les conditions de vie des travailleurs salariés de la Province de Québec. Cette étude est entreprise par le Centre de Recherches sociales de l'Université Laval, en collaboration avec la Fédération des Caisses Populaires Desjardins et l'Assurance-Vie Desjardins.

budget familial, sur les besoins et les aspirations des travailleurs salariés. Aussi, les observations que nous utiliserons au cours de cet exposé ne découlent pas d'une position rigoureuse du problème. De plus, elles sont préliminaires, puisque l'analyse de toutes les données selon un schéma général, ne sera complétée qu'à l'automne.

L'échantillon comprend 1,460 familles de travailleurs salariés, réparties dans toutes les régions de la Province.<sup>2</sup> Chacune de ces familles a été visitée durant l'été 1959 et a répondu à un questionnaire, spécialement construit pour étudier, entre autres choses, la composition du budget familial sur une période de douze mois. L'univers à l'étude est l'ensemble des familles complètes (mariées depuis au moins un an), d'origine française et salariées de la province de Québec. Les familles dont le chef travaille à son propre compte (cultivateurs, commerçants, professionnels, etc.) n'étaient pas éligibles.

L'échantillon a été stratifié selon les caractéristiques de la municipalité où résident les familles à visiter. Nous les avons divisées en six groupes différents: 1) les familles salariées des centres métropolitains (Montréal et Québec); 2) les familles des villes comptant plus de 30,000 habitants; 3) les familles des villes de 5,000 à 30,000 habitants; 4) les familles habitant les villages des municipalités rurales où l'agriculture est prospère; 5) les familles des villages des municipalités rurales où l'agriculture est de prospérité moyenne et 6) les familles des villages des municipalités où l'agriculture est pauvre. Soulignons que les municipalités où l'agriculture est prospère sont situées à proximité des grandes villes tandis que celles où l'agriculture est marginale et sous-marginale sont éloignées des centres urbains.<sup>3</sup>

Une généralisation du même type s'applique au chômage. En effet, le pourcentage des familles dont le chef est sans emploi augmente à mesure qu'on s'éloigne des centres urbains. Le tableau I illustre clairement cette relation.

Avant d'analyser les conséquences du fort pourcentage des chômeurs en milieu rural, il est nécessaire de définir la méthode utilisée pour

(2) Les régions visitées sont les suivantes: Gaspésie, Bas St-Laurent, région de Québec, Québec métropolitain, Chicoutimi-Lac-St-Jean, Trois-Rivières, Shawinigan, les Cantons de l'Est, Montréal métropolitain, région de Montréal, Hull-Mont-Laurier et Abitibi-Témiscamingue.

(3) Cf. Gérald Fortin, « Une classification socio-économique des municipalités agricoles du Québec », *Recherches Sociographiques*, Vol. 1, no 2, avril-juin 1960, pp. 207-216.

mesurer le chômage. Elle diffère des mesures ordinairement employées par les agences gouvernementales. Le Bureau Fédéral de la Statistique ainsi que la Commission fédérale de l'Assurance-chômage mesurent l'intensité du chômage en calculant le pourcentage de la main-d'oeuvre qui est sans emploi à un *moment donné*. On trouvera ainsi, que le pourcentage de la main-d'oeuvre canadienne sans emploi est passé de 5½ à 6%, d'octobre à novembre. Mais ces taux ne permettent pas de déterminer si les travailleurs en chômage au mois de novembre sont ceux qui l'étaient en octobre. La mesure utilisée dans ce rapport se distingue des autres sous deux aspects:

a) Au lieu de considérer comme base la main-d'oeuvre totale indifférenciée, nous ne tenons compte que des chômeurs qui sont chefs de famille; c'est-à-dire des salariés dont l'instabilité de l'emploi affecte un grand nombre de dépendants;

b) de plus, nous considérons comme chômeurs, tous les chefs de famille qui ont été sans emploi à un *moment quelconque* durant les douze mois qui vont de l'été 1958 à l'été 1959.

Ainsi, si on découvre dans l'étude des conditions de vie que 23% des chefs de famille ont été en chômage à un moment donné durant l'année alors que le taux maximum mensuel de chômage a été de 5% durant cette période (tel que présenté par les agences gouvernementales) nous pourrions déduire que ces chefs ont été sans emploi à différentes périodes de l'année. La durée moyenne du chômage par chef de famille — 19 semaines — souligne que cette distribution temporelle du phénomène est plausible.

Cette mesure du chômage permet de préciser l'importance du sans-emploi dans la province de Québec en mettant en valeur certains aspects peu analysés jusqu'à maintenant. Ainsi durant la période 1958-1959 plus du quart des familles de l'échantillon ont été affectées par le chômage à un moment ou l'autre de l'année. Il s'agit là d'une proportion beaucoup plus considérable que celle exprimée par les statistiques officielles. Bien plus, dans le milieu rural, entre 30% et 50% des chefs ont été en chômage durant la même année.<sup>4</sup>

L'intensité du chômage est sans doute reliée à la structure des occupations des différents milieux. Nous ne pouvons présenter ici qu'une analyse sommaire des caractéristiques des diverses industries et occu-

(4) Rappelons que les familles agricoles ne font pas partie de l'échantillon.

pations des milieux urbains et ruraux. Une étude plus approfondie serait nécessaire pour situer le chômage dans son contexte global.

## 2—Distribution géographique des chômeurs

Nous avons signalé plus haut que le pourcentage des familles affectées par le chômage augmente à mesure qu'on s'éloigne des grands centres urbains. La même relation existe en ce qui concerne le pourcentage des familles qui ont touché des prestations d'assurance-chômage durant l'année. Même si les grandes villes ont le nombre le plus élevé de chômeurs en chiffres absolus, c'est là que leur nombre relatif est le plus faible. Cette relation entre le nombre de chômeurs et le lieu de résidence demeure constante pour chacune des catégories de revenu et d'occupation.

TABLEAU I  
L'IMPORTANCE DU CHÔMAGE PAR STRATE

| <i>Strates</i>                                      | <i>% des familles affectées par le chômage</i> | <i>% des familles ayant touché des prestations d'assurance-chômage</i> | <i>Durée moyenne du chômage (en nombre de semaines)</i> |
|---|--|--|---|
| Zones métropolitaines                               | 18   | 16   | 17.8  |
| Villes de plus de 30,000 habitants                  | 24   | 22   | 21.8  |
| Villes de 5 à 30,000 habitants                      | 24   | 23   | 16.6  |
| Villages où l'agriculture est prospère              | 30   | 28   | 20.2  |
| Villages où l'agriculture est de prospérité moyenne | 46   | 43   | 17.5  |
| Villages où l'agriculture est pauvre                | 51   | 41   | 19.3  |
| TOTAL   | 26<br>(363)                                    | 29<br>(426)  | 18.8 *  |

\* Il n'y a aucune différence significative entre les strates.

En terme de probabilité, le travailleur salarié urbain est moins exposé au chômage que son confrère des milieux ruraux éloignés. Il est à remarquer toutefois, que la durée moyenne de la période de chômage varie très peu d'un milieu à l'autre. Elle est d'environ 4 mois. Ce n'est donc pas la durée du chômage qui varie mais plutôt la probabilité de devenir chômeur.

La prépondérance du chômage dans le milieu rural est illustrée aussi par le tableau II. Ces données mettent en relation le pourcentage des familles dont le chef a chômé durant les 12 derniers mois, et l'origine rurale ou urbaine de ce dernier.

TABLEAU II  
LIEU DE NAISSANCE ET DE RÉSIDENCE PAR RAPPORT AU CHÔMAGE

| <i>Le chef est né dans le milieu</i> | <i>Le chef réside maintenant dans le milieu</i> | <i>% des familles affectées par le chômage</i> |
|--------------------------------------|---|--|
| Rural                                | rural   | 47%  |
| Urbain                               | rural   | 30%  |
| Rural                                | urbain  | 22%  |
| Urbain                               | urbain  | 18%  |

Trois relations se dégagent de ce tableau:

a) Le lieu actuel de résidence est le principal facteur associé au chômage. Quel que soit le lieu de naissance, le salarié qui réside dans le milieu rural est plus susceptible de devenir chômeur que celui qui réside à la ville;

b) Le salarié urbain, s'il est né à la campagne, a plus de chances de chômer que s'il est né à la ville. L'émigrant urbain est donc moins préparé à trouver un emploi stable que l'urbain né à la ville. Cette meilleure préparation du travailleur urbain sur le marché du travail peut être attribué à sa meilleure instruction — comme l'indique le tableau ci-dessous;

TABLEAU III  
DEGRÉ D'INSTRUCTION, PAR STRATE

|                   | <i>Urbain</i> | <i>Rural</i> |
|-------------------|---------------|--------------|
| 7e année ou moins | 51            | 68           |
| 8e année ou plus  | 44            | 28           |
| Inconnu           | 5             | 6            |
| TOTAL             | 100<br>(882)  | 100<br>(578) |

c) Les salariés d'origine rurale réduisent considérablement leur probabilité de chômer lorsqu'ils émigrent à la ville. Cette observation s'oppose à certaines idées courantes. (On croit, par exemple, que le travailleur rural n'améliore pas son sort en émigrant à la ville.) Il serait important de ré-examiner cette relation à partir d'échantillons plus considérables avant de l'accepter comme parfaitement valide.

Si nous poussons plus loin l'analyse en reprenant le tableau précédent par rapport aux divers groupes de revenu et d'occupation, nous obtenons les précisions suivantes:

a) La relation initiale entre l'origine rurale-urbaine et le chômage se maintient pour la majorité des sous-groupes.

b) Cette relation tend à disparaître chez les travailleurs à revenus élevés et chez les collets-blancs.

### 3—Qualifications des travailleurs

Une analyse sommaire de la structure des occupations des milieux rural et urbain permet d'ajouter des explications complémentaires au taux inférieur de chômage dans les villes. Rappelons, en premier lieu, que le chômage frappe surtout les travailleurs peu qualifiés. Cette tendance se retrouve dans toutes les études canadiennes sur le chômage. 90% des chômeurs de l'étude sont des ouvriers semi-spécialisés ou des journaliers.

Notons aussi qu'au Canada le chômage saisonnier constitue le principal type de sans-emploi. Par ailleurs les industries saisonnières embauchent un grand nombre de travailleurs peu qualifiés, tels que les débardeurs, les bûcherons, les journaliers de la construction et du transport, etc. Comme l'indique le tableau IV, le niveau de qualification des travailleurs ruraux est plus faible que celui des travailleurs urbains. Ce fait s'explique en partie par leur faible degré d'instruction mais aussi par la nature des emplois disponibles dans leur milieu. La grande majorité des emplois ruraux sont de caractère saisonnier et exige peu de qualifications (le travail de construction, le travail forestier, la construction des routes, l'exploitation des mines, etc.). De plus le travailleur rural trouve difficilement un emploi dans sa localité: au moins la moitié des travail-

TABLEAU IV

NIVEAU DE QUALIFICATION DES TRAVAILLEURS ET NÉCESSITÉ DE SE DÉPLACER, PAR STRATES

| <i>Strates</i>                                      | <i>Niveau de qualification *</i> | <i>% des travailleurs qui doivent se déplacer en dehors de leur localité **</i> |
|---|----------------------------------|---|
| Zones métropolitaines                               | 2.59                             | 19  |
| Villes de 30,000 habitants                          | 2.33                             | 24  |
| Villes de 5 à 30,000 habitants                      | 2.54                             | 28  |
| Villages où l'agriculture est prospère              | 2.27                             | 56  |
| Villages où l'agriculture est de prospérité moyenne | 2.06                             | 47  |
| Villages où l'agriculture est pauvre                | 1.96                             | 51  |
| TOTAL   | —                                | 34<br>(491)   |

\* Plus le poids est faible, plus grande est la proportion des salariés peu ou non qualifiés.

\*\* Les différences entre chaque strate et le pourcentage de l'ensemble sont statistiquement significatives.

leurs ruraux doivent se déplacer pour se rendre au travail. Ces déplacements obligent très souvent le travailleur à séjourner durant plusieurs jours et même durant plusieurs semaines en dehors de son foyer. Sans travail, le chômeur rural préférera demeurer chez lui et bénéficier de l'assurance-chômage plutôt que de partir encore à la recherche d'un nouvel emploi.

Comme nous l'avons déjà mentionné, ces observations soulèvent des problèmes et apportent peu de solutions. Toutefois, les données sont suffisamment explicites pour éviter de considérer encore le chômage comme un problème exclusivement urbain. Tenant compte de la population des différents milieux, c'est dans les villages ruraux que les familles sont davantage menacées par le sans-emploi.

#### 4—Conséquences socio-économiques du chômage

Les conséquences du chômage sur la famille sont facilement décelables. Aussi, les chercheurs ne se sont point arrêtés à en faire une analyse concrète. Toutefois, l'examen systématique de ses conséquences conserve toute son importance si nous voulons connaître la nature exacte du chômage.

Dès le point de départ, attirons l'attention sur une constatation qui prendra toute son importance par la suite: la distinction entre le rural et l'urbain s'est avérée utile dans l'analyse des « causes » du chômage, mais ne conserve plus de valeur de différenciation sur le plan des conséquences. Comme nous en ferons la démonstration, le chômage entraîne des répercussions désastreuses aussi bien pour les travailleurs de la ville que pour ceux de la campagne. Nous soulignerons, à l'occasion, la similitude des conséquences entre les strates, les classes de revenus et les catégories occupationnelles.

Nous ne pouvons pas présenter ici les données qui traitent de toutes les répercussions du chômage au niveau de la vie familiale. En particulier, nous n'analyserons pas les effets du chômage sur la cohésion de la famille, sur la motivation et sur l'équilibre psychologique de ses membres. Nous pouvons cependant, présenter quelques indications au sujet des effets du chômage sur les niveaux de vie de la famille et la sécurité de ses membres, sur les privations subies, sur les possibilités d'épargne et sur la nécessité de recourir au crédit.

##### A. LE CHÔMAGE ET LES NIVEAUX DE VIE

Comme l'indiquent les tableaux V, VI, VII, il ne fait aucun doute que le niveau de vie des familles sujettes au chômage est inférieur à celui des autres familles. Le revenu disponible par unité de consommation<sup>5</sup> est nettement inférieur. La moitié des familles dont le chef est chômeur, ont un revenu annuel inférieur à \$900.00 par unité de consommation. Puisque, dans notre échelle de consommation, les enfants ont une pondération inférieure à l'unité, le revenu par personne dans ces familles est encore plus faible.

(5) Afin de permettre la comparaison entre les familles, nous avons employé une échelle de consommation qui tient compte de l'âge des membres de la famille. Cette échelle permet donc de contrôler l'effet de la grandeur de la famille sur son pouvoir d'achat.

TABLEAU V  
REVENU ANNUEL PAR UNITÉ DE CONSOMMATION ET CHÔMAGE

| Revenu<br>(en \$) | Familles soumises au<br>chômage (en %) | Familles dont le chef a<br>un emploi stable |
|-------------------|--|---|
| 0 — 899           | 48                                     | 27  |
| 900 — 1,499       | 35                                     | 40  |
| 1,500 et plus     | 17                                     | 33  |
| TOTAL             | 100<br>(426)                           | 100<br>(1,034)                              |

TABLEAU VI  
INDEX DU NIVEAU DE VIE \* ET CHÔMAGE

| Poids dans<br>l'index ** | Familles soumises<br>au chômage (%) | Familles dont le chef a<br>un emploi stable (%) |
|--------------------------|-------------------------------------|---|
| 0 — 6                    | 26                                  | 11  |
| 7 — 10                   | 32                                  | 22  |
| 11 — 15                  | 31                                  | 35  |
| 16 — 25                  | 11                                  | 32  |
| TOTAL                    | 100<br>(426)                        | 100<br>(1,034)                                  |

\* Elaboré à partir d'un ensemble de possessions matérielles.

\*\* Plus le poids est petit, plus le niveau de vie est bas.

Le revenu par unité de consommation nous fournit une indication sur le niveau de vie des familles pour l'année courante. Si nous voulons étudier ce niveau de vie sur une plus longue période, il faut alors construire un index à partir de certaines possessions matérielles de la famille. Ces dernières reflètent leur pouvoir d'achat durant les années précédentes.<sup>6</sup>

La possession des biens mobiliers courants dans les foyers canadiens-français est mesurée par l'index du niveau de vie. Le tableau VI présente la proportion des chômeurs et des non-chômeurs par les classes de niveaux de vie. Un test statistique (chi carré) révèle que les familles affectées par le chômage possèdent moins d'articles ménagers que les

(6) Dans un certain nombre de cas, ce pouvoir d'achat est accru par l'utilisation du crédit sous toutes ses formes. Un index plus précis devrait tenir compte de cette nouvelle tendance.

autres familles. Ainsi, non seulement leur revenu courant est plus faible, mais aussi le total de leurs capitalisations. Donc, pour la plupart des familles soumises au chômage, la précarité de la situation économique n'est pas un fait accidentel récent, mais un état d'une certaine durée. Ce phénomène reste constant quel que soit le milieu de résidence du chômeur et quelle que soit son occupation.

Notons enfin, que la famille du chômeur a beaucoup plus de difficultés que les autres familles à boucler son budget (tableau VII). Ce fait est une conséquence logique de la situation précaire du chômeur.

TABLEAU VII

« EN GÉNÉRAL, BOUCLEZ-VOUS VOTRE BUDGET  
MAL, ASSEZ BIEN, OU BIEN? »

| <i>Catégories</i> | <i>Familles soumises au chômage (en %)</i> | <i>Familles dont le chef a un emploi stable (en %)</i> |
|-------------------|--|--|
| Mal               | 31   | 14   |
| Assez bien        | 54   | 59   |
| Bien              | 15   | 27   |
| TOTAL             | 100<br>(426)                               | 100<br>(1,034)   |

Nous avons signalé auparavant que la faible valeur du patrimoine est une caractéristique des familles de chômeurs. Cette situation défavorable ne s'exprime pas seulement au plan des biens mobiliers mais aussi à celui de presque tous les aspects de la vie familiale. Les données présentées dans les tableaux VIII à XIII en témoignent de façon évidente. Il existe une différence statistiquement significative entre les 2 groupes de famille dans tous ces tableaux.

## B. LE CHÔMAGE ET L'INSÉCURITÉ

C'est par rapport aux mesures de sécurité que le dénuement du chômeur est le plus apparent. Le tableau VIII présente la distribution des familles de l'échantillon (chômeurs, autres familles) par rapport à un index de sécurité.<sup>7</sup>

- (7) Cet index est construit à partir des items suivants:
- la possession d'assurance-vie, d'assurance-feu;
  - la possession d'assurance-maladie;
  - la possession d'un fonds de pension et
  - le nombre de semaines en chômage.

TABLEAU VIII  
INDEX DE SÉCURITÉ ET CHÔMAGE

| Poids dans l'index          | Familles soumises au chômage (en %) | Autres familles |
|-----------------------------|-------------------------------------|-----------------|
| 0 — 2 (sécurité nulle)      | 43                                  | 1               |
| 3 — 4 (faible sécurité)     | 48                                  | 25              |
| 5 — 7 (sécurité acceptable) | 9                                   | 74              |
| TOTAL                       | 100<br>(426)                        | 100<br>(1,034)  |

Près de la moitié des familles de chômeurs ne possèdent aucune garantie de sécurité pour faire face aux imprévus alors que 74% des autres familles sont suffisamment préparées à les affronter. En plus des privations imposées par le manque de travail, la famille du chômeur reste vulnérable par rapport à toutes les autres contingences qui peuvent la frapper. Cette situation suggère peut-être que les mesures de sécurité sociale, comme l'assurance-chômage par exemple, ne fournissent pas les allocations suffisantes pour permettre aux familles des chômeurs d'atteindre le minimum de sécurité auquel aspirent l'ensemble des familles canadiennes-françaises.

Non seulement le chômeur est-il incapable de prévoyance mais encore il est conscient que sa condition risque de se perpétuer. En effet, les chômeurs estiment qu'ils n'auront pas à leur disposition les ressources nécessaires pour donner à leurs enfants le degré d'instruction qu'ils jugent indispensables pour satisfaire aux exigences de la société actuelle.

TABLEAU IX

« PRÉVOYEZ-VOUS QUE LE MANQUE D'ARGENT PUISSE VOUS EMPÊCHER DE DONNER À VOS ENFANTS L'INSTRUCTION QUE VOUS AIMERIEZ LEUR DONNER ? »

| Réponse | Familles soumises au chômage (en %) | Autres familles |
|---------|-------------------------------------|-----------------|
| Oui     | 61                                  | 38              |
| Non     | 39                                  | 62              |
| TOTAL   | 100<br>(426)                        | 100<br>(1,034)  |

Si cette prévision se réalise, les enfants n'auront pas les qualifications suffisantes et devront s'embaucher comme manoeuvre ou comme ouvriers semi-spécialisés lorsqu'ils commenceront leur carrière. La probabilité qu'ils deviennent chômeurs à leur tour restera donc assez grande et les progrès futurs de l'automation ne feront qu'accroître cette possibilité. Le chômage peut donc facilement devenir un héritage qui se perpétuerait de génération en génération.

La scolarité gratuite à tous les échelons apportera un remède partiel à cette déficience. En effet, dans la majorité des cas, les parents retirent leurs enfants de l'école, non pas à cause des frais de scolarité, mais pour les obliger à apporter leur quote-part au revenu familial.

### C. LE CHÔMAGE ET LES PRIVATIONS

Si les chômeurs sont dans l'obligation d'envoyer très tôt leurs jeunes sur le marché du travail, c'est qu'ils doivent affronter une situation pénible qui se reflète d'ailleurs à peu près dans tous les postes du budget familial. Non seulement ces familles doivent-elles renoncer à faire instruire leurs enfants, mais elles doivent aussi se priver de biens aussi essentiels qu'une alimentation adéquate, des vêtements convenables et des loisirs en quantité suffisante. C'est ce qu'illustrent les tableaux X, XI, XII et XIII.

TABLEAU X

« Y A-T-IL DES ALIMENTS QUE VOTRE FAMILLE AIMERAIT MANGER EN PLUS GRANDE QUANTITÉ ? »

| Réponse | Familles soumises au chômage | Autres familles |
|---------|------------------------------|-----------------|
| Oui     | 40                           | 22              |
| Non     | 60                           | 78              |
| TOTAL   | 100<br>(426)                 | 100<br>(1,034)  |

TABLEAU XI

« AVEZ-VOUS PRIS DES VACANCES DURANT LES 12 DERNIERS MOIS ? »

| Réponse | Familles soumises au chômage | Autres familles |
|---------|------------------------------|-----------------|
| Oui     | 20                           | 58              |
| Non     | 80                           | 42              |
| TOTAL   | 100<br>(426)                 | 100<br>(1,034)  |

TABLEAU XII

« TROUVEZ-VOUS QUE VOUS VOUS ACCORDEZ ASSEZ OU PAS ASSEZ DE LOISIRS ET DE RÉCRÉATIONS ? »

| Réponse   | Familles soumises au chômage | Autres familles |
|-----------|------------------------------|-----------------|
| Assez     | 46                           | 58              |
| Pas assez | 54                           | 42              |
| TOTAL     | 100<br>(426)                 | 100<br>(1,034)  |

TABLEAU XIII

« FAITES-VOUS DE LA COUTURE POUR VOUS-MÊME ? »

| Réponse | Familles soumises au chômage | Autres familles |
|---------|------------------------------|-----------------|
| Souvent | 56                           | 39              |
| Parfois | 12                           | 15              |
| Jamais  | 32                           | 46              |
| TOTAL   | 100<br>(426)                 | 100<br>(1,034)  |

Nous pourrions citer encore de nombreux exemples par rapport à d'autres postes budgétaires. Il nous paraît plus intéressant de regrouper dans une mesure unique toutes les privations ressenties par chacune des familles de l'échantillon. Cette échelle, élaborée à l'aide d'une cinquantaine d'indicateurs<sup>8</sup> choisis parmi les différents items utilisés par le questionnaire, mesurera avec plus de précision le degré général de privations des divers sous-groupes. Les tableaux XIV et XV présentent quelques-unes des relations entre les niveaux de privation et le chômage.

(8) Certains de ces indicateurs traduisent surtout une possibilité de privation tandis que les autres expriment plutôt une privation réelle. A notre avis, ces deux aspects devraient être distingués et les divers item regroupés dans des mesures complémentaires:

- a) index des possibilités de privation;
- b) index des privations réelles.

TABLEAU XIV

INDEX DES POSSIBILITÉS DE PRIVATION ET CHÔMAGE

| Types de familles                 | Poids dans l'index * |              |              |              |
|-----------------------------------|----------------------|--------------|--------------|--------------|
|                                   | 0 — 5                | 6 — 9        | 10 — 13      | 14 — 23      |
| Familles affectées par le chômage | 4                    | 18           | 34           | 65           |
| Autres familles                   | 96                   | 82           | 66           | 35           |
| TOTAL                             | 100<br>(275)         | 100<br>(491) | 100<br>(412) | 100<br>(282) |

N.B.—Toutes les différences entre les deux groupes de familles sont statistiquement significatives.

\* Plus le poids est élevé, plus les possibilités de privation sont grandes.

TABLEAU XV

INDEX DES PRIVATIONS RÉELLES ET CHÔMAGE (EN %)

| Types de familles                 | Poids dans l'index * |              |              |              |
|-----------------------------------|----------------------|--------------|--------------|--------------|
|                                   | 0 — 6                | 7 — 9        | 10 — 13      | 14 — 23      |
| Familles affectées par le chômage | (a)<br>12            | (b)<br>26    | (b)<br>31    | (a)<br>43    |
| Autres familles                   | (a)<br>88            | (b)<br>74    | (b)<br>69    | (b)<br>57    |
| TOTAL                             | 100<br>(416)         | 100<br>(368) | 100<br>(463) | 100<br>(313) |

(a) Différence statistiquement significative.

(b) Pas de différence significative.

\* Plus le poids augmente, plus les privations sont nombreuses.

Plus les possibilités de privation et les privations sont nombreuses, plus grande est la proportion des travailleurs sans emploi à un moment ou l'autre de l'année. Cette relation entre les privations générales et le chômage se retrouve aussi bien à la campagne qu'à la ville, pour ceux qui ont des revenus inférieurs ou des revenus supérieurs, et dans toutes les catégories occupationnelles (collet blanc, ouvrier spécialisé, ouvrier semi-spécialisé, et ouvrier non-spécialisé).

#### D. LE CHÔMAGE ET LES ASPIRATIONS

Nous nous sommes demandés si les privations ressenties par une famille peuvent limiter ou décourager les aspirations. Pour répondre

à cette question, nous avons construit une typologie qui tient compte de la présence ou de l'absence de privations. Cette typologie des aspirations fut élaborée à partir de la notion de « seuil d'aspiration » conçue par Moscovici et Columelli.<sup>9</sup> Nous nous sommes servis de trois questions transcrites de l'étude de ces deux auteurs:

- |  |                    |
|--|--------------------|
| a) Est-ce que votre salaire actuel vous permet de satisfaire vos besoins de chaque jour? | — Entièrement?     |
|  | — En bonne partie? |
|  | — Très peu?        |
| b) Est-ce que ce même salaire vous permet d'améliorer vos conditions de vie?             | — Entièrement?     |
|  | — En bonne partie? |
|  | — Très peu?        |
| c) Est-ce que ce salaire vous permet de faire des projets d'avenir (aspirations)?        | — Entièrement?     |
|  | — En bonne partie? |
|  | — Très peu?        |

A partir des réponses à ces questions, nous avons développé cinq types de travailleurs:

*Type A:* Ils satisfont entièrement leurs besoins quotidiens, peuvent améliorer leurs conditions de vie et peuvent faire des projets d'avenir.

*Type B:* Ils satisfont entièrement leurs besoins quotidiens mais sont incapables d'améliorer leurs conditions de vie ou de faire des projets d'avenir.

*Type C:* Ils satisfont leurs besoins quotidiens en bonne partie, ils espèrent améliorer leurs conditions de vie et peuvent faire des projets d'avenir.

*Type D:* Ils satisfont leurs besoins quotidiens en bonne partie, mais se sentent incapables d'améliorer leurs conditions de vie ou de faire des projets d'avenir.

*Type E:* Ils réussissent difficilement à satisfaire leurs besoins quotidiens et, par conséquent, ne peuvent avoir d'aspirations.

Le type B fait parfois exception et nous croyons qu'il regroupe des individus un peu marginaux. Pour ces individus en effet, le manque d'aspiration n'est pas causé par un manque de revenus puisque les

(9) Cf. S. Moscovici et F. Columelli, « Contribution à l'Etude des aspirations économiques des Travailleurs » dans *Bulletin du Centre d'Etudes et Recherches Psychotechniques*, oct. 1957, tome IV.

besoins quotidiens sont entièrement satisfaits. Le cas des rentiers pourrait très bien s'inscrire dans le type B. Ils ne se privent de rien, mais n'ont plus l'intérêt ou la capacité de faire des projets d'avenir. Les types D et E manquent d'aspirations surtout parce qu'ils ressentent trop de privations par rapport à leurs besoins immédiats. Les deux seules catégories de travailleurs qui ont des aspirations sont les types A et C. Le tableau XIV présente une répartition des chômeurs en fonction de ceux qui ont des aspirations (types A et C) et de ceux qui n'en ont pas (types B, D et E).

TABLEAU XVI  
ASPIRATION ET CHÔMAGE

|                                   | <i>Présence<br/>d'aspiration</i> | <i>Absence<br/>d'aspiration</i> |
|-----------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|
| Familles affectées par le chômage | 18                               | 38                              |
| Autres familles                   | 82                               | 62                              |
| TOTAL                             | 100<br>(652)                     | 100<br>(808)                    |

Nous retrouvons un pourcentage plus élevé de familles affectées par le chômage dans la catégorie de ceux qui n'ont pas d'aspirations. Le chômage, en accroissant les possibilités de privation et les privations réelles, enlève du même coup la possibilité d'anticiper une situation meilleure pour l'avenir.

Cette absence d'aspirations se manifeste aussi sous d'autres aspects: a) les chômeurs épargnent pour réaliser des objectifs très rapprochés dans le temps et b) sur le plan psychologique, ils ont plus d'attitudes qui expriment une orientation à court-terme. Ce dernier aspect est illustré par les données du tableau XVII:

TABLEAU XVII

|                                      | <i>Perspective à long-terme</i> | <i>Perspective à court-terme</i> |
|--------------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|
| Familles affectées<br>par le chômage | 27 (c)                          | 31 (c)                           |
| Autres familles                      | 73 (c)                          | 69 (c)                           |
| TOTAL                                | 100<br>(757)                    | 100<br>(703)                     |

(c) Différence presque significative.

Les familles des chômeurs sont proportionnellement plus nombreuses parmi celles qui vivent des objectifs réalisables dans un court délai. Nous devons préciser toutefois que cette relation caractérise plutôt les chômeurs urbains, c'est-à-dire ceux qui possèdent des revenus supérieurs.

#### E. LE CHÔMAGE ET L'ÉPARGNE

Nous avons décrit, jusqu'à présent, comment le revenu insuffisant des chômeurs accroissait leurs privations, réduisait leurs aspirations et menaçait fortement leur sécurité en leur enlevant la possibilité de s'assurer contre les imprévus et la maladie. Cette condition précaire est déjà un indice de la difficulté que les chômeurs ont à épargner. En effet, les primes des diverses formes d'assurances nécessaires à la sécurité de la famille sont des épargnes que le chômeur ne peut même pas réaliser. A plus forte raison, ils sont incapables d'effectuer des dépôts bancaires et des achats d'obligation. Les données du tableau XVIII indiquent clairement que les chômeurs réussissent moins que les autres chefs de famille à faire de l'épargne.

TABLEAU XVIII

« POUVEZ-VOUS FAIRE DE L'ÉPARGNE D'UNE ANNÉE À L'AUTRE ? »

|       | <i>Familles soumises au chômage</i> | <i>Autres familles</i> |
|-------|-------------------------------------|------------------------|
| Oui   | 34                                  | 52                     |
| Non   | 66                                  | 48                     |
| TOTAL | 100<br>(426)                        | 100<br>(1,034)         |

Les familles dont le chef a un emploi stable épargnent ordinairement en vue d'un but imprécis et à long terme (« pour l'avenir ») tandis que les familles dont le chef est chômeur font des épargnes (lorsqu'ils le peuvent) avec l'intention de les utiliser pour satisfaire les besoins immédiats de la vie quotidienne. Pour l'ensemble des familles soumises au chômage, la désépargne au cours d'une année est supérieure à l'épargne. Les données du tableau XIX illustrent ce fait. On remarque, en effet, que plus le chômage est fort dans une strate, plus l'épargne nette des familles de cette strate est négative. En période de récession, une épargne nette négative peut-être une source de renouveau pour l'économie globale, comme un budget gouvernemental déficitaire; il

reste vrai toutefois que, sur le plan de la famille, cette situation peut devenir désastreuse surtout si elle se prolonge.

TABLEAU XIX  
ÉPARGNE NETTE MOYENNE PAR STRATE

| Strates                                     | Épargne en \$ |
|---|---------------|
| Zones métropolitaines                       | — 28          |
| Villes de 30,000 habitants et plus          | — 3           |
| Villes de 5 à 30,000 habitants              | + 15          |
| Villages où l'agriculture est prospère      | — 18          |
| Villages où l'agriculture est de prospérité | — 122         |
| Villages où l'agriculture est pauvre        | — 107         |

#### F. LE CHÔMAGE ET LE CRÉDIT

La situation de la famille du chômeur, déjà dans une mauvaise posture puisqu'elle doit utiliser ses maigres économies pour vivre, peut devenir facilement intolérable si en plus elle est forcée de s'endetter. Les trois tableaux qui suivent, montrent qu'il y a une proportion plus grande de familles affectées par le chômage qui achètent à crédit (tableau XX); que ces mêmes familles ont souvent recours à cette source de revenu (tableau XXI); et qu'enfin, elles ont emprunté davantage à des compagnies de finances durant les 5 dernières années (tableau XXII). Ces relations entre le chômage et l'achat à crédit sont indépendantes des strates, des niveaux de revenu et des catégories occupationnelles.

TABLEAU XX  
« VOUS EST-IL ARRIVÉ D'ACHETER À CRÉDIT OU À TEMPÉRAMENT ? »

|       | Familles soumises au chômage | Autres familles |
|-------|------------------------------|-----------------|
| Oui   | 80                           | 71              |
| Non   | 20                           | 29              |
| TOTAL | 100<br>(426)                 | 100<br>(1,034)  |

TABLEAU XXI

« SI VOUS AVEZ ACHETÉ À CRÉDIT, EST-CE ARRIVÉ SOUVENT OU RAREMENT  
DEPUIS 2 ANS ? »

|       | <i>Familles soumises au chômage</i> | <i>Autres familles</i> |
|-------|-------------------------------------|------------------------|
| Oui   | 48                                  | 37                     |
| Non   | 52                                  | 63                     |
| TOTAL | 100<br>(428)                        | 100<br>(1,034)         |

TABLEAU XXII

« AVEZ-VOUS DÉJÀ EMPRUNTÉ D'UNE COMPAGNIE DE FINANCE  
DEPUIS 5 ANS ? »

|       | <i>Familles soumises au chômage</i> | <i>Autres familles</i> |
|-------|-------------------------------------|------------------------|
| Oui   | 33                                  | 26                     |
| Non   | 67                                  | 74                     |
| TOTAL | 100<br>(428)                        | 100<br>(1,034)         |

Ayant épuisé ses épargnes, devant contracter des dettes de plus en plus nombreuses, étant privé de tout moyen de sécurité, le chômeur est ainsi exposé à la saisie et à toutes sortes d'embarras pour peu que sa période de chômage se prolonge ou qu'un désastre quelconque le frappe.

Il est suffisamment clair que le chômage est une catastrophe majeure et que même si les prestations d'assurance-chômage sont d'un précieux secours, elles demeurent insuffisantes pour permettre « une vie normale » à la famille. Il serait important d'étudier les conséquences du chômage pour les travailleurs célibataires et les travailleurs mariés. On serait peut-être ainsi amené à considérer l'établissement des prestations qui tiendraient compte des charges familiales du chômeur.

Après ce rapide tour d'horizon des répercussions du chômage sur les familles des salariés, on est porté à croire qu'elles sont soumises à des difficultés de toutes sortes et qu'elles ont des conditions de vie plutôt précaires, surtout lorsque les périodes de chômage sont fréquentes et longues.

## G. RÉPERCUSSIONS PSYCHOLOGIQUES DU CHÔMAGE

Ces conditions de vie difficiles entraînent des répercussions au niveau psychologique. Ce dernier aspect n'a pas été étudié directement par notre enquête, mais nous pouvons quand même présenter quelques observations valables sur ce sujet. A cet effet, nous avons construit deux index qui nous seront particulièrement utiles dans nos analyses. Le premier mesure le degré d'optimisme ou de pessimisme des travailleurs salariés; le second intègre les divers degrés de préoccupations exprimées par les travailleurs durant les entrevues.

A priori, on peut émettre l'hypothèse que le chômage favorise le pessimisme et qu'il accroît le nombre des préoccupations. C'est ce que nous révèlent les tableaux XXIII et XXIV:

TABLEAU XXIII  
OPTIMISME — PESSIMISME ET LE CHÔMAGE

|                                   | <i>Pessimisme</i>   | <i>Moyen</i>        | <i>Optimisme</i>    |
|-----------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Familles affectées par le chômage | (a)<br>38           | (b)<br>28           | (a)<br>20           |
| Autres familles                   | (a)<br>62           | (b)<br>72           | (a)<br>80           |
| <b>TOTAL</b>                      | <b>100</b><br>(369) | <b>100</b><br>(772) | <b>100</b><br>(319) |

(a) Différence statistiquement significative.

(b) Pas de différence significative.

TABLEAU XXIV  
INDEX DES PRÉOCCUPATIONS ET CHÔMAGE \*

|                                   | <i>Beaucoup</i>     | <i>Passablement</i> | <i>Très peu</i>     | <i>Pas du tout</i>  |
|-----------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Familles affectées par le chômage | 43                  | 35                  | 19                  | 20                  |
| Autres familles                   | 57                  | 65                  | 81                  | 80                  |
| <b>TOTAL</b>                      | <b>100</b><br>(309) | <b>100</b><br>(431) | <b>100</b><br>(296) | <b>100</b><br>(424) |

\* Toutes les différences sont statistiquement significatives.

Il apparaît clairement que la proportion des familles affectées par le chômage est de plus en plus grande à mesure que le degré des préoccupations augmente. On retrouve aussi un nombre proportionnellement plus grand de ces familles parmi les pessimistes. Ces préoccupations et ce pessimisme sont aussi prononcés, quel que soit la strate, le revenu ou l'occupation.

Enfin, nous pouvons ajouter que les chômeurs sont plus insatisfaits de leur travail que ceux qui ont un emploi stable. Le tableau XXV explicite cette relation.

TABLEAU XXV  
INDEX DE SATISFACTION AU TRAVAIL, ET CHÔMAGE

|                                   | <i>Très satisfait</i> | <i>Satisfait</i> | <i>Insatisfait</i> | <i>Très insatisfait</i> |
|-----------------------------------|-----------------------|------------------|--------------------|-------------------------|
| Familles affectées par le chômage | 25                    | 27 (b)           | 28 (b)             | 57                      |
| Autres familles                   | 75                    | 73 (b)           | 72 (b)             | 43                      |
| TOTAL                             | 100<br>(514)          | 100<br>(485)     | 100<br>(341)       | 100<br>(120)            |

(b) Pas de différence significative.

De plus, parmi ceux qui expriment une vive insatisfaction la proportion des chômeurs est réellement plus grande.

## 5—Conclusions et Recommandations

Ces quelques considérations sur la distribution géographique du chômage et sur la condition socio-économique de la famille du chômeur soulèvent plus de problèmes qu'elles n'en résolvent. Le chômage est un problème économique et sociologique majeur. Les politiques qui cherchent à y apporter une solution devraient s'appuyer, à notre avis, sur des recherches axées sur deux pôles principaux: (a) la définition des différents types de chômage (saisonnier, structural, etc.) et leur incidence selon les régions économiques, les milieux d'origine, etc., et (b) l'analyse structurelle-fonctionnelle des économies régionales. Il existe des remèdes macro-économiques bien connus pour atténuer le chômage: par exemple augmentation des exportations, un budget déficitaire, etc. Mais, si ces mesures veulent être vraiment efficaces elles

devront s'adapter à la situation locale. Sans doute, aussi, ces mesures exigeront une certaine coordination entre les différents secteurs industriels et les différents niveaux gouvernementaux.

Cependant, le chômage n'a pas que des causes, il a aussi des effets sur la vie de la société, sur la vie des familles et sur celle de l'individu. Les quelques observations précédentes illustrent bien la généralité et la diversité des conséquences du chômage. Ces observations nous ont permis de montrer que le chômage, comme phénomène global, ne frappe pas n'importe quels travailleurs, mais plutôt des catégories particulières de travailleurs. Chez, les pères de famille des milieux défavorisés, le chômage apparaît comme un phénomène plus ou moins héréditaire. Ce n'est pas un accident dans la carrière d'un individu mais plutôt un état plus ou moins permanent, propre à certains individus. Cette permanence du chômage, au plan individuel, est en voie de créer chez-nous un véritable prolétariat caractérisé par un très faible niveau de vie, par l'absence totale de sécurité en cas d'imprévu et par l'impossibilité d'aspirer à un sort meilleur pour les générations futures. Il serait important que cette première analyse du problème soit complétée par une analyse des effets du chômage sur le travailleur célibataire. De plus, il faudrait connaître les implications, pour la famille comme pour le célibataire, des différents types de chômage.

De telles recherches permettraient non seulement d'élaborer des programmes d'expansion économique et de coordination des industries mais aussi d'assurer une plus grande sécurité économique et sociale, par l'adoption de mesures proportionnées aux besoins des différents types de chômeurs. Ainsi, pourrait-on, espérons-le, tuer dans l'oeuf ce prolétariat naissant.

Texte révisé d'un mémoire présenté à la Commission d'enquête du Sénat sur la main-d'oeuvre et le plein emploi.

## CONSEQUENCES OF UNEMPLOYMENT \*

Unemployment is a phenomenon which has been analyzed mostly in macro-economic terms. In the more usual studies an attempt is made to determine the size of the number of unemployed in relation to the total labour force, as well as the general causes of the increase in the percentage of unemployed. While we do not deny the importance of this approach, there remain a large number

\* The authors wish to express their thanks to the Commission's staff who translated their original brief. An edited version appears here.

of micro-economic and sociological aspects which have received much less attention from the researchers, but which are also of great importance for economic planning.

In the course of the study on living conditions of French-Canadian families we gathered data which enables us to examine unemployment among the workers of Quebec from certain angles. The research program is not centered on the unemployment problem, but rather on the living conditions of wage-earners, on the structure of the family budget, and on the needs and aspirations of families.

For the purposes of the study, 1,460 families distributed throughout the Province of Quebec were interviewed during the summer of 1959. The questionnaire used for those interviews furnished data on the family budget during one year (from the summer of 1958 until the summer of 1959). The population studied comprises all the complete families (married at least one year), of French origin that are families of wage-earners in the Province of Quebec.

The sample was stratified according to the characteristics of the municipality in which the families live. Six different groups of families were formed in this way: (1) wage-earning families in the metropolitan centres (Montreal and Quebec); (2) families in towns with a population of over 30,000; (3) families in towns with a population of between 5,000 and 30,000; (4) families living in villages of rural municipalities where agriculture is prosperous; (5) families in villages of rural municipalities where agriculture is average; (6) families in villages of municipalities where agriculture is poor.

Before commenting at greater length on the implications of the high percentage of unemployed in rural areas, it is necessary to define the yardstick which we use to measure unemployment. This method is quite different from the measurement used by the government agencies. The Dominion Bureau of Statistics, as well as the Federal Unemployment Insurance Commission, measures the intensity of unemployment by calculating the percentage of the labour force that is without work at a *given moment*. Thus, we find that in November 1960, 6 per cent of the Canadian labour force was without work, whereas in October 1960, that percentage was 5%. Those rates do not enable us to determine whether the workers who were unemployed in November had also been unemployed in October, nor the average duration of unemployment. The measurement which we use is different in two respects. Firstly, instead of taking the whole labour force into account, undifferentiated, we consider only those unemployed persons who are heads of families, that is, the workers whose instability of employment affects a large number of dependents. Secondly, we take into account the number of families whose heads have been unemployed *at any time* during the year between the summer of 1958 and the summer of 1959.

Thus if it is found in our study that 29 per cent of French-Canadian wage-earning families were exposed to unemployment at some time during the year while the maximum monthly rate of unemployment (as compiled by the government agencies) was 5 per cent during that period, it can be deduced that the heads of families who were questioned were unemployed at different periods of

the year. The average duration of unemployment per family (19 weeks) underlines the plausibility of this distribution of the phenomenon in terms of time.

This method of measuring unemployment makes it possible to grasp more clearly the importance of under-employment in the Province of Quebec by laying bare certain phenomena that have been concealed by the other measurements. Thus, during the year 1958-1959, more than one-quarter of the wage-earning families of our sample were affected by unemployment at one time or other. That is a much larger proportion than one would gather from the official statistics. Furthermore, in the rural communities, unemployment affects between 30 per cent and 50 per cent of the families. The importance of unemployment is no doubt connected with the structure of occupation in the various communities. We can only present here a brief analysis of the characteristics of various industries and occupations in the urban and rural communities. A more thorough study would be necessary in order to situate the unemployment problem in its total context.

#### DISTRIBUTION OF UNEMPLOYMENT

The percentage of families affected by unemployment increases as we move away from the large urban centres. The same relationship exists when we consider the percentage of families who have drawn unemployment insurance during the year. Even if it is the big cities which have the largest absolute number of unemployed, as the official statistics indicate, it is in those centres where their relative number is the smallest. In terms of probability, the urban worker is therefore less exposed to unemployment than his opposite number in the remote rural areas.

The average length of the period of unemployment varies very little from one place to another. It is about four months. It is therefore not the duration of unemployment which varies from one community to the other, but rather the probability of becoming unemployed.

The place of present residence is the chief factor associated with unemployment. Whatever his place of birth, the worker living in the rural community is more exposed to unemployment than the one living in the city. Moreover, the worker born in the urban community is less exposed to unemployment than the one who is born in the country. There is therefore reason to believe that the worker of city origin is better prepared to find steady employment. Finally, workers of rural origins, considerably decrease the probability of being unemployed by migrating to the city. It would seem important to verify this relationship with wider samples before accepting it absolutely. However, a brief analysis of the occupational structure in rural and urban communities may make it possible to explain in part the lower rate of unemployment that is characteristic of the urban community.

We must bear in mind, first of all, that unemployment affects primarily the unskilled workers. This tendency has been shown by all the studies on unemployment in Canada. In our population 90 per cent of the workers who were unemployed during the year were semi-skilled workers or labourers. It must also

be remembered that in Canada seasonal unemployment is one of the main forms, if not the main form of unemployment. Moreover, the seasonal industries employ a very large number of unskilled workers (stevedores, lumber-cutters, construction labourers, transport labourers, etc.). The level of qualification of the rural workers is lower than that of the urban workers. That may be explained by their lower level of education, but also by the nature of the jobs which they can find in their community. The great majority of rural jobs are seasonal (bush work, transportation, construction work, road building, mining etc.) and require few qualifications. Moreover, the rural worker has difficulty finding a job in his locality. At least half of the rural workers must travel to their place of work. Quite often those journeys are so great that the worker is obliged to spend several days and even several weeks away from his home. Once he is out of work, the rural worker may therefore prefer to remain at home and draw unemployment insurance benefits before exiling himself once more in order to look for work.

#### SOCIO-ECONOMIC CONSEQUENCES

The consequences of unemployment at the level of family life are fairly easy to predict. It is perhaps for that reason that few researchers have attempted to analyze them in terms of concrete examples. The systematic analysis of those consequences is, however, important if we wish to know the exact nature of this social evil, unemployment.

The standard of living of families subject to unemployment is lower than that of other families. The available income per unit of consumption is decidedly lower. Half of the families where the head is out of work have an annual income of less than \$900 per unit of consumption. The possession of the personal property common to French-Canadian homes is measured by an index. Families where there is unemployment own fewer house hold goods than other families. Thus, not only is current income lower, but the total investment in goods is lower too. From that it can be assumed that the precariousness of the economic situation is not a recent, accidental phenomenon, but a state which lasts for some time.

It is perhaps in regard to the steps taken to insure the security of the family that the destitution of the unemployed is most pronounced. We built a security index: the items comprising that index are the possession of life insurance, health insurance, a pension plan, etc. Nearly half the families of unemployed workers have no guarantee of security in case of family disaster, while 74 per cent of the other families have an acceptable combination of insurance plans in case of unforeseen emergencies. The family of the unemployed worker therefore has to suffer not only from the hardships due to the lack of work, but is also vulnerable to all unforeseen calamities which may strike it.

Another important point is, that the unemployed predict that owing to lack of money they will not be able to give their children the minimum of education which they consider necessary in our modern society. If this prediction comes true, the children, for lack of adequate preparation, will have to be employed as labourers or semi-skilled workers when they begin their careers. The probability of their becoming unemployed in their turn will therefore be fairly great (especially if we consider the future progress of automation). Unemployment may therefore easily become a heritage that is perpetuated from generation to generation.

The fact that the unemployed have less chance to provide a sufficient income for their families in case of emergencies or illness is one indication of the difficulty they have in saving. Actually, the premiums of the various forms of insurance necessary for security of the family are savings which the unemployed person does not succeed in making. We find this inability to save when it comes to savings in the form of bank deposits or purchases of bonds. When the family exposed to unemployment does succeed in saving, it does so in order to provide against contingencies that are likely to occur soon. The families whose heads have a steady job ordinarily save for a more or less indefinite and remote purpose. The unemployed person who manages to save usually has to withdraw his savings to meet the necessities of daily life. For all the families exposed to unemployment, the indebtedness during a year is greater than the savings.

## Conclusions

These few considerations on the geographical distribution of unemployment and on the socio-economic condition of the unemployed worker's family pose more problems, in fact, than they enable us to solve. Unemployment is a major economic and sociological problem. The politicians who seek to find a solution to it should, in our opinion, base themselves on research centred on two main poles. After defining the various types of unemployment (seasonal, structural, etc.) they should determine the incidence of those types according to the economic regions, urban and rural communities, etc. This analysis should be accompanied by a structure-functional analysis of the regional economies. There no doubt exist some large-scale economic remedies for unemployment (increased exports, deficit budgeting, etc.). But to be really effective, most of those measures need an organic adaptation to the local situation. No doubt such measures also demand some co-ordination between the various sectors of industry and various levels of government.

However, unemployment does not only have causes, it also has effects on the life of society, on family life and on the life of the individual. Our observations have enabled us to show that the whole phenomenon of unemployment does not strike just any workers, but rather particular classes of workers. Among heads of families, unemployment appears to be a more or less hereditary phenomenon in the less favoured environments. This is not an accident in the career of an individual, but rather a more or less permanent state peculiar to certain individuals. This permanence of unemployment at the individual level, is creating among us a real proletariat characterized by a very low standard of living, the total absence of security in case of emergencies, and the impossibility of aspiring to a better lot for future generations. It is important that this first analysis of the problem should be supplemented by an analysis of the effects of unemployment on the single worker. Likewise, it would be important to determine the implications both for the family and for the single person of various types of unemployment.

Such research would make it possible not only to prepare programs of economic expansion and of co-ordination of industries, but also to ensure greater economic and social security through the adoption of measures proportionate to the needs of the various types of workers. Thus, it would be possible, we hope, to nip this emerging proletariat in the bud.